

L'Eco austral

LES IDÉES ET LES HOMMES DE L'OcéAN INDIEN



MAURICE

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION UN DOSSIER EXPLOSIF

Réunion

Julien Mauras élu Entrepreneur de l'année

Réunion

L'agroalimentaire se dope à l'innovation

Zimbabwe

Robert Mugabe : itinéraire d'un « dinosaure »



VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN DOSSIER EXPLOSIF

Cas unique sur le continent africain, Maurice a achevé sa transition démographique et voit sa population vieillir rapidement. Une véritable bombe à retardement pour le financement des retraites et de la santé, mais aussi des opportunités à saisir avec la « silver » économie.

Par Jean-Michel Durand - jeanmichel.durand@ecoaustral.com

« **E**n raison du progrès de la médecine et d'un meilleur niveau de vie, les Mauriciens vivent plus longtemps, l'espérance de vie est aujourd'hui de 71,9 ans pour les hommes et de 77,9 ans pour les femmes (en France, elle est de 79,4 ans pour les hommes et de 85,4 ans pour les femmes - Ndir). Quant au taux de natalité, il est de 1,43 enfant par femme, soit en dessous du seuil de renouvellement de population (2,05). Cela aura clairement des conséquences pour notre économie. » Eric Ng, l'économiste monétariste de « l'école autrichienne », met comme d'habitude les pieds dans le plat dans sa rubrique hebdomadaire du journal « Défi ». De fait, selon les Nations Unies, 30% des Mauriciens auront plus de 65 ans en 2050. Et la population mauricienne devrait connaître un recul dès 2030... En résumé, Port-Louis fait face, comme le souligne la Chambre de commerce et d'industrie (MCCI), à une « bombe à retardement ». Encore une fois, l'île, qui a achevé sa transition démographique, se distingue nettement des autres États africains et va connaître les problématiques que connaissent la plupart des nations occidentales.

« VIEILLIR EN BONNE SANTÉ »

La question du vieillissement de la population mauricienne et surtout de son accueil commence timidement à émerger. Pour répondre à cette mutation de la société, nous assisterons au développement du secteur des services pour personnes âgées : produits de la vie courante, mise à niveau de certains bus et surtout offre médicale spécialement dédiée...

Mais de l'avis de nombreux experts, « vieillir en bonne santé » passe surtout par le maintien de relations sociales dans un environnement serein. Aussi, certaines entreprises commencent à se lancer dans l'hébergement de cette nouvelle clientèle. C'est le cas du promoteur et gestionnaire de la première résidence sénior médicalisée privée de Maurice, Senior Homes. Il propose, depuis 2014, son projet résidentiel destiné aux séniors plus ou moins autonomes : « Les Jardins de Chantenay ». Situé au cœur de Moka, ce projet comprend 72 appartements, du studio aux appartements de deux chambres. Il propose également huit chambres médicalisées. Ce projet a été conçu pour ceux qui souhaitent profiter de leur fin de retraite en vivant dans un cadre sécurisé, à proximité de soins médicaux et de services adaptés.

Les appartements sont en vente à partir de cinq millions de roupies (125 000 euros) ou en location à court, moyen et long termes. Ils sont accessibles également aux retraités étrangers depuis la réforme du statut de « Retired Non-citizen » (voir notre encadré à ce sujet). Preuve du succès de son produit, après trois années d'opération, Senior Homes a d'autres projets de résidences similaires.

L'ARRIVÉE DU LEADER FRANÇAIS DOMITYS

Autre projet, celui proposé par l'entrepreneur français Gilles-Guy de Salins et baptisé Sereni-cité. « Initié il y a quinze ans maintenant, il s'agit de créer un village sénior dédié aux personnes fragilisées mais toujours valides ». Un centre « 3ème âge » proposant une approche multidisciplinaire, en particulier de la maladie d'Alzheimer en retardant ses symptômes les plus fragilisants. Pour cela, le projet immobilier comprendra cinq ateliers cognitifs et cinq ateliers physiques, alliés à

LA QUESTION DES VISAS « RETRAITÉS »

Les critères d'éligibilité établis par le Board of Investment (BOI) - l'organisme chargé de la promotion et de l'encadrement des investissements - pour un visa dit « retraite » sont clairs. Le demandeur doit être un étranger âgé de 50 ans ou plus. Il doit effectuer un transfert initial de 30 000 dollars (25 085 euros ou son équivalent en devises convertibles) vers un compte ouvert dans une banque locale. Il doit justifier de ce revenu annuel d'au moins 30 000 dollars à Maurice. Grâce à ce « Retired Non-citizen », il peut acheter un appartement d'au moins deux étages en guise de résidence personnelle après avoir effectué un premier transfert de 120 000 dollars (101 150 euros) au moment de sa demande. Le statut ayant été amendé, il peut aussi acquérir un logement dans une maison de retraite, un « retirement village » ou dans tout projet similaire ne se trouvant pas dans une « Smart City ». « Il faut savoir que le visa retraite n'est valable que trois ans. Et qu'à échéance, il faut refaire une demande et reprendre la procédure », précise une retraitée française qui, ayant subi les lenteurs de l'administration locale, préfère rester anonyme... Rappelons que pour être résident fiscal à Maurice, il faut y séjourner un minimum de 183 jours par année civile.

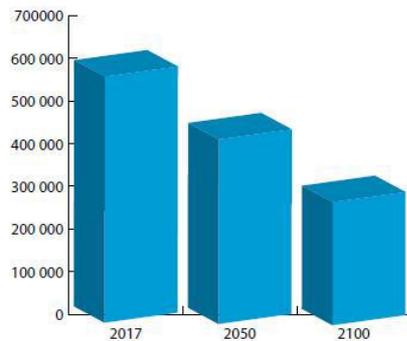


Selon Statistics Mauritius (l'institut national des statistiques), il y avait 202 234 personnes âgées de plus de 60 ans en 2017 et la pression va devenir plus forte.

un programme diététique exclusif pour « prolonger la vie sociale normale du malade de plusieurs années, au bénéfice de ses proches. Quelque part, notre projet est le chaînon manquant entre les étapes d'avant maladie et la prise en charge terminale ». Encore à l'étape de projet, Gilles-Guy de Salins précise que les modalités de financement de la construction du village se feront, pour rassurer les clients, via la VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement).

Pour répondre au vieillissement de la population, nous allons assister au développement du secteur des services pour personnes âgées : produits de la vie courante, mise à niveau de certains bus et surtout offre médicale spécialement dédiée...

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE



Source : Nations Unies.

Preuve que ce secteur attire, le leader français des résidences services seniors (RSS) dédiées aux personnes âgées non dépendantes, Domitys, annonce l'ouverture, en avril 2018, d'un projet immobilier à Grand-Baie. « Entre une maison de retraite et un domicile inadapté aux fragilités peu à peu provoquées par l'âge, les alternatives n'existent pas à Maurice », explique Domitys. Cette résidence est la première implantation mauricienne du promoteur français qui veut profiter du savoir-faire hôtelier local, réputé à l'international, et du rayonnement de la destination. Associé à un programme résidentiel pour les Mauriciens, le projet de Grand Baie vise une clientèle locale et régionale et en particulier celle des touristes âgés. Il est ouvert aux personnes qui souhaitent s'installer à l'année à Maurice ainsi qu'à ceux qui préfèrent venir sur l'île pour un séjour plus court d'une semaine ou de plusieurs mois. Il est, par ailleurs, possible d'acheter l'un des appartements. Et dans le cadre de la signature d'un bail avec Domitys, qui devient le seul locataire et qui se charge de tout, sans aucun frais, il est alors possible

Jusqu'à maintenant, le BOI (Board of Investment) n'a délivré que 594 visas « retraités ». On sait aussi que le Portugal n'accueille actuellement « que » 30 000 Français. On est bien loin des 200 000 retraités dont certains rêvent.

de percevoir des loyers garantis, que le logement soit occupé ou non, avec un bail de 11 ans. Domitys se charge de sous-louer le logement à des seniors désireux de passer leur retraite sur l'île.

LE (DOUX) RÊVE DE FAIRE VENIR 200 000 RETRAITÉS ÉTRANGERS

Misant sur le dynamisme du secteur de la « silver » économie (ou économie des séniors), la Chambre de commerce et d'industrie (MCCI) propose d'accueillir pas moins 200 000 retraités étrangers d'ici 2020. Pour cela, elle mise sur la stabilité de Maurice, son bilinguisme, la maturité de son secteur hôtelier et sur le fait que des offres visant les retraités commencent à émerger. « On estime qu'un million de retraités anglais sont dans l'expectative suite au Brexit (...) Faire venir 200 000 retraités, cela représenterait une injection de 65 milliards de roupies (1,65 milliard d'euros - Ndir) dans notre économie », se réjouit Renganaden Padayachy, économiste à la MCCI. Aussi, la Chambre réclame un amendement du « Resident Scheme for Retired Individual » afin que les retraités étrangers ayant une pension mensuelle d'un minimum de 1 500 dollars (1 200 euros) et de 2 000 dollars (1 685 euros) pour un couple puissent venir vivre au moins six mois dans l'île. « Cette mesure aurait un effet d'entraînement sur tous les secteurs de l'économie. L'augmentation de la consommation va stimuler l'offre, accroître les investissements et revitaliser tous les secteurs d'activité », s'enthousiasme Renganaden Padayachy. On peut néanmoins se montrer sceptique en constatant que jusqu'à maintenant, le BOI (Board



Domitys, le leader français des résidences services séniors, s'implante à Maurice où « il n'existe pas encore d'alternative entre une maison de retraite et un domicile inadapté aux fragilités peu à peu provoquées par l'âge ».



« La question de la pérennité de notre système de retraites est posée. De 4,6 actifs (âgés de 15 à 59 ans) pour un retraité (60 ans et plus) en 2014, nous passerons à 1,6 en 2054. »

of Investment) n'a délivré que 594 visas « retraités ». On sait aussi que le Portugal, qui se taille un joli succès auprès des retraités français (en leur offrant notamment une exemption fiscale de dix ans), n'accueille actuellement « que » 30 000 Français. Dans ce domaine, comme dans l'immobilier de luxe, la concurrence internationale fait rage. Et le Portugal, qu'on appelle la « Floride de l'Europe », a l'avantage de la

RETRAITES : LA VRAIE BOMBE À RETARDEMENT

Le vieillissement de la population mauricienne ne pourra qu'avoir des conséquences sur le système de retraite. « De 4,6 actifs (âgés de 15 à 59 ans) pour un retraité (60 ans et plus) en 2014, nous passerons à 1,6 en 2054 », s'alarme l'économiste Éric Ng. Face à ce problème, le gouvernement a décidé d'allonger l'âge légal de la retraite qui passera à 65 ans en 2018. Mais dans le même temps, il a réalisé l'une de ses promesses électorales : l'augmentation à 5 000 roupies (125 euros) de la pension universelle (Basic Retirement Pension) que touche chaque Mauricien âgé de 60 ans ou plus. Et quel que soit le montant qu'il pourrait toucher d'un fonds de pension. La pension universelle a un poids non négligeable. Selon Statistics Mauritius (l'Institut national des statistiques), il y avait 202 234 personnes âgées de plus de 60 ans en 2017 et la pression va devenir plus forte. Le système de retraite par répartition (les actifs payant pour les retraités) représente déjà 14 milliards de roupies par an (350 millions d'euros), soit près de 4% du PIB (Produit intérieur brut). Dès lors, sans véritable réforme et donc de choix politique, l'avenir de l'actuel système public de retraite n'est pas assuré, en particulier pour les générations qui suivent celle des baby boomers. Aussi, on évoque de plus en plus ouvertement le passage, même incomplet, à un système par capitalisation où le futur retraité alimente un compte personnel géré par un organisme financier. En attendant une telle décision politique courageuse, de nombreux assureurs et banquiers proposent déjà des plans de complémentaire retraite qui s'ajoutent aux offres de l'État-providence...



Le projet Sereni-cité imaginé par Gilles-Guy de Salins propose des villas au sien d'un village senior dédié aux personnes fragilisées mais toujours valides.



Maurice a achevé sa transition démographique au contraire de sa voisine réunionnaise. Elle connaît désormais un vieillissement (rapide) de sa population. Se pose alors la question de l'accueil et de la prise en charge de ces seniors.

proximité avec l'Hexagone quand Maurice se situe à 10 000 kilomètres. Dans ce contexte, certains, comme l'entrepreneur Chrystel de Bricourt, s'interrogent sur le modèle choisi qui vise les hauts revenus locaux et mauriciens et exclut parallèlement la majorité des retraités mauriciens. « Je ne crois pas beaucoup au rêve de faire venir énormément de retraités à Maurice, en particulier des Français. Pour deux raisons, la première : l'éloignement géographique de l'Hexagone – loin de leurs petits-enfants – et deuxièmement, l'offre médicale locale dédiée à cette population n'est pas encore assez développée pour la rassurer et donc l'attirer. Il me paraît difficile d'imaginer des séjours supérieurs à trois mois. » D'ailleurs, des étrangers qui résident à Maurice moins de trois mois, cela existe déjà et cela s'appelle des touristes...

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

A contrario des modèles de résidences spécialisées et dédiées aux personnes âgées plus ou moins dépendantes, Chrystel de Bricourt veut s'appuyer sur son expérience vécue à Mayotte pour développer des services à domicile. Elle a créé, en 2013, avec Mirhane Abdallah, un infirmier mahorais, Dagoni Services. Cette société est spécialisée dans les services à la personne à domicile (course, aide au ménage, toilette). « Tout cela concourt à la prévention de la perte d'autonomie en maintenant le lien social. Et surtout, cela crée de nouvelles filières



Renganaden Padayachy, économiste à la Chambre de commerce et d'industrie de Maurice : « Faire venir 200 000 retraités, cela représenterait une injection de 65 milliards de roupies (1,65 milliards d'euros - Ndlr) dans notre économie. »

économiques. Cela a été rendu possible à Mayotte suite à la loi française dite « adaptation de la société au vieillissement » (APV) entrée en vigueur le 1er janvier 2016. Elle est fondamentale car elle prévoit le renforcement et l'amélioration de l'accompagnement à domicile, la prévention de la perte d'autonomie, la transparence et surtout la lisibilité des tarifs pratiqués en établissement d'hébergement pour personnes âgées. En résumé, l'État français, avec cette loi, donne la priorité à l'accompagnement à domicile afin que les personnes âgées puissent vieillir chez elles dans de bonnes conditions. Elle permet tout à la fois de soulager l'hôpital public et les finances de l'État, de créer de nouveaux emplois (en luttant contre le travail au noir) et de retisser des liens sociaux. « Maurice pourrait s'inspirer de l'expérience mahoraise pour répondre à son défi démographique et développer sa propre silver économie », assure, emballée, Chrystel de Bricourt, qui confesse avoir été approchée par certains groupes mauriciens intéressés par sa démarche. ■



Séréni-cité

Complexe Résidentiel de Prestige pour Seniors Actifs



Gilles-Guy de Salins
Directeur
Caterpal Services Ltée
&
Séréni-cité

Pour que Maurice reste en paradis même si la maladie vous atteint

Un havre de paix dans un monde incertain

A titre d'exemple, d'après le Dr Ameenah SOREFAN, en 2015, à Maurice, le chiffre estimé de personnes atteintes par la Maladie Alzheimer est de quelques 10 000 personnes et ce chiffre risque de doubler d'ici 15 ans avec le vieillissement de la population locale.

Les Paramètres du Succès

- + Implantation sur un site garant d'un environnement paisible et serein : Village seniors actifs.
- + Entretien de la condition physique et de la forme psychique, au rythme choisi par chaque Résident, pour conserver ou régénérer un bon équilibre. Pôle d'activités dédié.
- + Infrastructure aménagée aux normes Personnes vieillissantes et/ou à mobilité réduite.
- + Restauration soignée et adaptée aux Personnes fragilisées.
- + Ensemble du Personnel hôtelier formé aux pathologies pré-cliniques.
- + Personnel « aidant » qualifié à la disposition des Résidents.

Complexe hôtelier et village résidentiel



Perspectives d'avenir...

- ★ **Susciter**, grâce à ce concept innovant, un **vif intérêt** au sein des Leaders mondiaux travaillant sur les maladies dégénératives.
- ★ **Accueillir des Congrès** sur la Maladie d'Alzheimer pour échanger et enrichir nos expériences
- ★ A terme, **devenir un Pôle d'Exception** sur la mise en œuvre de moyens pour prolonger la qualité de vie des malades Alzheimer et de leurs Aidants.

Construire durable avec **panelpoint GLOBAL**



L'accompagnement personnalisé des seniors valides : Séréni-cité, ce sont des prestations spécifiques qui soulagent les conjoints "aidants naturels", secondes victimes de la maladie.

2 Grandes Phases Séréni-cité

- ★ **Phase pré-clinique 10 à 15 ans**
Les lésions cérébrales se développent silencieusement, pas de signes de la maladie
- ★ **Phase pré-démentielle 4 à 5 ans**
Les premiers signes apparaissent, ce sont les déficits cognitifs légers

3ème phase médicalisée

- ★ **Phase démentielle 8 à 10 ans**
Aux troubles de la mémoire s'ajoute une altération de l'ensemble des capacités cognitives ce qui engendre alors, une difficulté à réaliser les actes de la vie quotidienne

Séréni-cité – Caterpal Services Limitée : 32, rue Saint Louis – 11324 Port Louis – Ile Maurice
Tél: + 230 213 92 17 - Courriel : contact@caterpal.mu - Site : www.caterpal.mu

